

« Il faut instaurer d'urgence des prérecrutements »

Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU, avance des propositions pour faire face à la pénurie annoncée d'enseignants.

ENTRETIEN



Bertrand Langlois/AFIP

Que proposez-vous pour faire face à la crise des vocations ?

FRÉDÉRIQUE ROLET. La baisse drastique du nombre d'inscrits aux épreuves est un signal

d'alerte qui laisse présager de graves difficultés de recrutement. Face à ça, il y a plusieurs façons d'améliorer les choses. D'abord en essayant d'augmenter le nombre d'étudiants titulaires d'un master. Aujourd'hui, on a à ce niveau un vivier d'environ 400 000 étudiants dans les disciplines liées aux concours de l'enseignement. Or, seuls 80 000 d'entre eux, environ, sortiront diplômés. Ce n'est pas suffisant. Il faut donc réfléchir, à tous les niveaux de l'université, sur la manière de mieux accompagner les étudiants, en les aidant sur les plans matériel (bourse, allocation...) et pédagogique

(tutorat). Il est inacceptable de voir que 40 % des étudiants échouent encore en première année de licence. Ensuite, plus spécifiquement pour les métiers de l'éducation, nous suggérons de mettre en place un dispositif de prérecrutement, comme cela a pu exister déjà dans les années 1960.

En quoi consiste ce prérecrutement ?

FRÉDÉRIQUE ROLET. En contrepartie d'une rémunération accordée dès les premières années d'enseignement supérieur, l'étudiant s'engage à passer les concours de l'enseignement et à assurer un minimum d'années au service de l'État. Cela permet aux étudiants les moins aisés, notamment dans les quartiers populaires, de pouvoir s'engager dans des études longues alors qu'actuellement la plupart, faute d'argent, sont obligés d'avancer pas à pas sans oser s'engager. Là, ils auraient l'assurance d'être payés sous le statut d'étudiant-professeur, de pouvoir suivre

sur plusieurs années des modules de professionnalisation et d'avoir toutes les chances d'avoir, à terme, un poste.

Quel avantage pour le ministère ?

FRÉDÉRIQUE ROLET. Pour lui, ce serait une manière de pouvoir mieux s'assurer un vivier de futurs enseignants qui seraient, par ailleurs, très bien formés pour passer les concours.

Avez-vous soumis cette idée au ministère ?

FRÉDÉRIQUE ROLET. Nous l'avons soumise à Xavier Darcos (le prédécesseur de Luc Chatel - NDLR). Il a trouvé ça intéressant mais nous a rappelé qu'il était sur la base du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Ce fut donc un refus clair et net.

Les « masters en alternance », présentés la semaine dernière par Luc Chatel, ne vont-ils pas dans ce sens du prérecrutement ?

FRÉDÉRIQUE ROLET. Pas du tout. Ces nouveaux masters consistent pour l'essentiel à

proposer des stages aux étudiants qui sont en fait des remplacements au pied levé de professeurs titulaires absents. On ne peut pas considérer cela comme de la vraie formation. Cela n'a rien à voir avec les stages de « *pratique accompagnée* » que nous souhaitons, où le prof construit pas à pas le cours avec l'étudiant, le laisse prendre la classe petit à petit. Là, c'est une solution rapide qui permet au gouvernement de trouver des remplaçants à moindres frais tout en faisant mine d'offrir une formation professionnelle.

Ces prérecrutements sont-ils possibles budgétairement ?

FRÉDÉRIQUE ROLET. Tout est une question de choix. La part de la dépense intérieure d'éducation dans le PIB n'a cessé de décroître depuis une décennie. Il y a donc urgence à réinvestir dans l'éducation et à redonner aux étudiants le goût des filières d'enseignement.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR L. M.